

INFORMATIONS AUX CANDIDATS

CONCOURS ENSEIGNANTS CHERCHEURS DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE organisés à AGROSUP DIJON en 2012

Sous réserve de parution au Journal Officiel, les concours ci-dessous seront ouverts en 2012

Concours ouverts en 1^{ère} session

Maîtres de conférences

- emploi MC 452-06 CNECA 9
discipline : Analyse des politiques publiques
- emploi MC 622-06 CNECA 4
discipline : Chimie analytique et chimie des aliments

Concours ouverts en 2^{ème} session

Maîtres de conférences

- emploi MC 293-06 CNECA 9
discipline : Economie de l'entreprise
- emploi MC 614-06 CNECA 6
discipline : Zootechnie

Documents à télécharger :

- le statut des enseignants-chercheurs (décret n° 92-171 du 21/2/1992 modifié)
- les pré-requis des concours
- la nature des épreuves
- les recommandations pour la rédaction du rapport d'activité
- les notices pour chaque concours

Composition du dossier de candidature :

- formulaire d'inscription (1 exemplaire). Ce formulaire sera accessible après parution au JO des ouvertures de concours.
- photocopies des principaux diplômes (2 exemplaires)
- rapport d'activité (7 exemplaires) + un résumé du rapport d'activité (7 exemplaires)
Le rapport d'activité est destiné à permettre d'apprécier le niveau d'expérience et d'activités professionnelles antérieures des candidats dans le secteur public et/ou privé
- un exemplaire des publications, documents scientifiques, thèse ou HDR où tout autre document susceptible de renseigner le jury ou la CNECA.

Le dossier fourni par le candidat pour permettre à la section CNECA concernée de statuer sur son cas est établi sous la responsabilité du candidat qui est libre de fournir les éléments qu'il juge utiles à la prise de décision (cursus, responsabilités exercées, date de soutenance de thèse ou de HDR, titre et diplômes etc ...)

Pour information
sous réserve de la parution des arrêtés d'ouverture de concours des enseignants chercheurs.

Les épreuves auront lieu :

- **entre le 09 mai et le 13 juillet 2012 pour la 1ère session 2012.**
- **entre le 03 septembre et le 28 décembre 2012 pour la 2è session 2012**

La date limite de dépôt du dossier d'inscription est fixée au :

- **vendredi 30 mars 2012 à 17 heures, *le cachet de la poste faisant foi*, pour les concours de la 1ère session 2012**
- **vendredi 11 mai 2012 à 17 heures, *cachet de la poste faisant foi*, pour les concours de la 2ème session 2012**

Le dossier est à envoyer , pour les concours de la 1ère et 2ème session , à l'adresse suivante:

AGROSUP DIJON
Service des Ressources Humaines
26 Bd Docteur Petitjean
BP 87999
21079 DIJON cedex

En cas de demande d'autorisation à concourir envoyer par email au service des ressources Humaines d'Agrosup (m.appleton@agrosupdijon.fr) un exemplaire de toutes les pièces du dossier d'inscription qui seront ensuite transmises à la CNECA.

Les personnes ne possédant pas l'un des diplômes requis, en particulier des candidats étrangers, mais justifiant de titres, qualifications, travaux ou services d'un niveau équivalent, peuvent être autorisées à concourir par décision du Ministère chargé de l'agriculture après avis favorable de la CNECA.

Pour obtenir des renseignements administratifs vous pouvez contacter au service des Ressources Humaines :

Fabienne DEMARQUE : tél 03 80 77 25 17 courriel : f.demarque@agrosupdijon.fr

ou

Marie Françoise APPLETON : tél 03 80 77 25 18 courriel : m.appleton@agrosupdijon.fr

Pour obtenir des renseignements sur les profils de postes, vous pouvez contacter les responsables de département dans lesquels sont ouverts ces postes. Leurs coordonnées figurent sur chaque profil.